

Rien de plus simple pour se rencontrer : contactez un conseiller l'agence CIC Ouest la plus proche !

**Sabrina MOREL**

CIC Nantes Jules Verne  
17 route de Paris - 44300 Nantes  
Sabrina.morel@cic.fr  
02 28 08 84 37

**Clément VIGNERON**

CIC Nantes Rond Point de Paris  
2 rue du Général Buat - 44000 Nantes  
clement.vigneron@cic.fr  
02 51 13 81 61

**Catherine JEGAT**

CIC Nantes Ouest Beauséjour  
63 route de Vannes - 44100 Nantes  
catherine.jegat@cic.fr  
02 28 91 22 65

**Anne Claire HOAREAU**

CIC Nantes Jules Verne  
90 route de Rennes - 44300 Nantes  
anneclaire.hoareau@cic.fr  
02 28 91 22 56

1. Ouverture du compte : la première somme de 80 € est versée en 2 fois : 40€ au jour de l'ouverture du compte sur le compte de dépôts et 40€ six mois après l'ouverture du compte et sous réserve que le compte ait enregistré plus de 2 opérations par mois sur les 6 mois. Réserve aux étudiants dont l'établissement et dont le lieu de résidence universitaire se situe dans le secteur géographique CIC Ouest. Offre valable jusqu'au 31 décembre 2021.  
2. Pour toute souscription d'un contrat Personnel Parcours J, enveloppe de produits et services utiles pour bien vivre votre banque au quotidien. (Destiné aux majeurs uniquement et sous réserve d'acceptation du dossier). Au-delà de la gratuité d'un an : 2€ / mois. Voir conditions en agence CIC.  
3. L'offre Parrainage CIC est soumise à conditions, réservée aux personnes physiques majeures et capables, valable jusqu'au 31 décembre 2021 dans les agences CIC participant à l'opération, pour toute entrée en relation d'un nouveau client CIC (le filleul) ayant souscrit au moins un produit ou un service appartenant à l'une des familles suivantes : contrats personnels, épargne, crédit à la consommation, crédit immobilier, assurances (auto, habitation, prévoyance, complémentaire santé ou surcomplémentaire), forfait de téléphonie avec engagement, Protection Vol, dans un délai de 6 mois à compter de la souscription de son premier contrat. L'entrée en relation avec un filleul est soumise à l'accord du CIC. Offre limitée à 5 parrainages. Le CIC se réserve le droit de modifier à tout moment cette liste de cadeaux en supprimant des articles et en y ajoutant des nouveaux. L'intégralité des cadeaux et leur valeur, à partir de 70 €, sont indiquées dans le règlement du programme de parrainage disponible dans les agences CIC.

Conformément à la loi, si la conclusion du contrat a été précédée d'une action de démarchage et/ou si celle-ci a été faite à distance c'est-à-dire dans le cas où vous ne vous êtes pas rendu en agence, vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours sans pénalité à compter de la conclusion du contrat. Ce droit peut être exercé par l'envoi d'un bordereau de rétractation spécifique figurant au contrat à l'adresse qu'il mentionne. Le contrat ne peut commencer à être exécuté qu'à l'expiration du délai de rétractation, sauf si vous en disposez différemment. En cas d'exercice de la faculté de rétractation, vous ne serez tenu qu'au paiement du prix correspondant à l'utilisation du produit ou service effectivement fourni jusqu'à la date de rétractation, à l'exclusion de toute pénalité.  
Banques contrôlées par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4 Place de Budapest, CS92459, 75436 Paris Cedex 09. La langue utilisée entre les parties durant la relation précontractuelle, dans laquelle le contrat est rédigé et utilisée durant la relation contractuelle choisie en accord avec le client est le français. La loi applicable aux relations précontractuelles et au contrat est la loi française.  
Les dépôts espèces recueillis par votre établissement, les titres détenus par lui pour votre compte, certaines cautions qu'il vous délivre sont couverts par des mécanismes de garantie gérés par le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution dans les conditions et selon les modalités définies par les articles L.312-4 et suivants du code monétaire et financier et par les textes d'application : pour plus d'informations, vous pouvez consulter le dépliant du Fonds de Garantie et de Résolution disponible en agence et sur le site internet de la banque www.cic.fr.  
Pour toute demande portant sur la bonne exécution du contrat ou toute réclamation : CIC 09 69 32 06 06 (appel non-surtaxé).  
En cas de litige, vous pourrez vous adresser dans un premier temps, à votre agence, dans un deuxième temps, au service Relation Clientèle dont votre agence peut vous communiquer les coordonnées, dans un troisième temps, si vous êtes un consommateur et pour tout litige relevant de sa compétence, au médiateur du CIC, via son site internet : www.lemediateur-cic.fr ou gratuitement hors frais d'affranchissement, par courrier adressé à M. le Médiateur du CIC - 63 chemin Antoine Pardon 69160 Tassin la Demi-Lune; vous pouvez obtenir auprès de votre agence ou sur www.cic.fr les informations précisant sa mission (charte de la médiation).  
Nous vous informons que, conformément à la réglementation, vous pouvez vous inscrire gratuitement sur la liste nationale d'opposition au démarchage téléphonique au moyen du site internet www.bloctel.gouv.fr ou en écrivant à Opposetel 6 rue Nicolas Siret, 10 000 Troyes.  
Cette inscription entraînera l'interdiction pour tout professionnel, et tout intermédiaire agissant pour son compte, de vous démarcher téléphoniquement, sauf en cas de relations contractuelles préexistantes. Si vous êtes client, elle ne fera donc pas obstacle à l'utilisation des coordonnées téléphoniques que vous nous aurez communiquées pour vous présenter une offre ou une nouveauté sur nos produits et services.  
De manière plus générale, si vous êtes client, nous vous informons que les coordonnées ci-dessus communiquées pourront être utilisées à des fins de prospection commerciale ou pour vous adresser des informations sur l'actualité de l'ensemble des produits et services que nous proposons, par e-mail, sms ou téléphone mais que vous avez le droit de mettre fin à cette utilisation, à tout moment et sans frais, en vous rapprochant de votre chargé de clientèle ou (en écrivant à MONSIEUR LE DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES, 63 chemin Antoine Pardon, 69814 TASSIN CEDEX. Les informations personnelles recueillies peuvent faire l'objet d'un traitement informatisé. Ces informations sont principalement utilisées pour les finalités suivantes : gestion de la relation, prospection, animation commerciale, études statistiques. Ces traitements sont principalement fondés sur l'exécution du contrat et le respect d'obligations réglementaires. Ces données personnelles sont conservées pour la durée nécessaire à l'accomplissement des finalités pour lesquelles elles sont traitées. Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez notamment d'un droit d'opposition (en fonction du fondement juridique du traitement), d'accès, de rectification et d'effacement sur les données personnelles qui vous concernent. Pour exercer l'un de ces droits, vous pouvez écrire à l'adresse suivante : MONSIEUR LE DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES, 63 chemin Antoine Pardon, 69814 TASSIN CEDEX. Consultez notre Charte sur la sécurité et protection des données personnelles sur www.cic.fr.



Banque CIC Ouest - 2 avenue Jean-Claude Bonduelle, BP 84001, 44040 Nantes Cedex 1 - SA au capital de 83 780 000 € - SIREN 855 801 072 RCS Nantes - LBF 465. Banque régie par les articles L511-1 et suivants du Code monétaire et financier. Immatriculation en qualité d'intermédiaire en opérations d'assurances, sous le n° Orias 07 008 480 consultable sous www.orias.fr, proposant des contrats d'assurances de ACM VIE SA et ACM IARD SA, entreprises régies par le code des assurances et MTRL Mutuelle Nationale régie par le Livre II du code de la Mutualité et distribués sous la marque CIC Assurances. CIC Communication Nantes juin 2021. Ne pas jeter sur la voie publique. - Document à caractère non contractuel.



# Étudiants AUDENCIA, CIC Ouest s'engage à vos côtés.



Construisons dans un monde qui bouge.

cic.fr

Un Prêt études\* à

**0,65 %**  
TAEG fixe

Un crédit vous engage et doit être remboursé.  
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

\* Exemple : pour un Prêt Etudes d'un montant de 10 000 € et d'une durée de 5 ans, souscrit dans le cadre d'un Contrat Personnel Jeunes, vous remboursez 59 mensualités de 169,43 € et une dernière de 169,74 €. Taux annuel effectif global (TAEG) fixe de 0,65 % (taux débiteur fixe : 0,65 %). Montant total dû par l'emprunteur : 10 166,11 €. Pas de frais de dossier.

Le montant des mensualités indiqué ci-dessus ne comprend pas l'assurance facultative proposée habituellement : assurance Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA), Invalidité et Incapacité de Travail (ITT) calculée sur le capital restant dû, avec un montant de 1ère cotisation mensuelle de 6,55 €, un montant total sur la durée du crédit de 201,83 € et un taux annuel effectif de l'assurance (TAEA) de 0,79%. Conditions au 1/06/2021 et valables jusqu'au 31 décembre 2021, sous réserve d'acceptation de votre dossier par le CIC Ouest.

**80 €**  
offerts à l'ouverture  
du compte<sup>(1)</sup>

La somme de 80 € est versée sur un compte de dépôt ouvert au CIC Ouest.

Pour toute nouvelle souscription d'un Contrat Personnel Parcours J en formule classique.

**1 an**  
offert sur un compte  
et une carte<sup>(2)</sup>



**Parrainage CIC**  
Recommandez le CIC Ouest et recevez  
un cadeau de remerciement !<sup>(3)</sup>

Pour chaque première ouverture de contrat réalisée grâce à vous, nous aurons le plaisir de vous offrir l'un des cadeaux Parrainage CIC. Escapades, gastronomie, shopping... c'est vous qui choisissez ! Vos filleuls bénéficieront des offres de bienvenue CIC.